



Paroles de Pie

N° 118 – Décembre 2024

Sommaire

Ra'pie'des actualités	2
L'APIE appelle à collecter et valoriser les déchets organiques ménagers	3
Pour la collecte sélective	3
Agriculture et remembrement	3
Podcast à écouter d'urgence !	3
Préparons ensemble le Baromètre Vélo 2025 de la FUB	4
Nouvelle enquête pour évaluer le climat cyclable dans les communes.....	4
Agroforesterie en Vallée de la Bourbre - rappel	4
Les plantations continuent !	4
Retour en photo du 10^{ème} anniversaire d'Osez l'Vélo Bourgoin.....	5
Beau succès pour cette soirée animée!.....	5
Retour sur le débat du 10^{ème} anniversaire de l'atelier de Bourgoin	7
Synthèse en image	7
Compte-rendu de la commission naturaliste du 12 novembre	8
Une réunion intense	8
Enquête Publique	10
Quartier de la Gare de Bourgoin-Jallieu	10
A la découverte des araignées	11
Tegenaria x Zoropsis (à tes souhaits !)	11
Hélie, nouveau stagiaire	12
Naturaliste mais aussi cycliste !	12

Rendez-vous du mois

Pour vous inscrire :
contact@apie-asso.net / 04 74 95 71 21

. **Jeudi 05/12, dès 17h : Soirée démontage de vélos et repas partagé dès 19h, Atelier OLV de Bourgoin-Jallieu.**

. **Mardi 10/12, 19h30 : Commission naturaliste, Siège de l'APIE**



. **Mardi 17/12, 19h : Repas APIE de fêtes de fin d'année, Caravane des possibles, Place de l'échiquier, Villefontaine. Consommation au bar.**



. **Samedi 21/12 : Dernières permanences vélo de l'année ! Ateliers de Bourgoin-Jallieu (9h-12h) et de Villefontaine 14h-18h)**

. **Samedi 08/01/25 : Réouverture des permanences vélo des 2 ateliers**

Ra'pie'des actualités



Ce mois de novembre sonne les **dernières animations scolaires** pour les animatrices. Tantôt intéressants, explorateurs, et curieux de nature, tantôt dissipés, trop aventuriers ou initiateurs de sensations fortes, tous avaient un point commun en ce froid mois de novembre : la goutte au nez ! Les animatrices reprendront le chemin des écoles dès le printemps prochain !



Un **nouveau catalogue d'animations nature** réalisées par l'APIE vient de sortir et est spécialement à destination des centres de loisirs qui souhaiteraient bénéficier de sorties. Si vous connaissez des personnes potentiellement intéressées, c'est par ici : <http://ln.cemea.org/catalogue-centre-de-loisirs>



Notre **nouveau stagiaire Hélié** est arrivé ! Il nous dresse un petit autoportrait p. 11



La réunion de lancement de la **Stratégie des Aires Protégées (SAP)** portée par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné a eu lieu le 12 novembre à Trept. Il s'agissait de présenter ce dispositif en faveur de la préservation de la biodiversité et d'échanger entre acteurs du territoire. Dans ce cadre, l'APIE propose des animations nature jusqu'en 2026 pour sensibiliser le plus grand nombre. La première « Immersion en forêt » a déjà eu lieu le 9 novembre. La prochaine sera le 18 janvier et portera sur la thématique de la migration (oiseaux et + si affinités). Plus d'informations sur les SAP : <http://ln.cemea.org/sap-bbcd>



Projet d'agroforesterie : la première plantation, c'est samedi ! Rejoignez-nous ! Pour en savoir plus, rdv p. 4



Le **calendrier 2025** de l'APIE est encore disponible ! Il y en a au siège, mais également aux 2 ateliers OLV, à Bourgoin-Jallieu et Villefontaine. Le prix est de 10 euros : 7 euros en coût de production + 3 euros en soutien à notre association. Il rassemble les photos des naturalistes, sélectionnées lors de nos concours photo de l'année 2023/2024.



Le **repas de l'APIE pour célébrer la fin de l'année** se profile : RDV le **mardi 17 décembre** à la Caravane des Possibles, dans le quartier de Servenoble, à Villefontaine. Ce sera l'occasion de partager un moment convivial, de discuter mécanique, nature ou les 2, de se régaler de petites choses sorties du sac et également de soutenir cette superbe association qu'est la Caravane des Possibles en commandant directement au bar ! Merci à eux pour leur chaleureux accueil et remercions les bénévoles de cette ouverture inhabituelle en soirée, en évitant d'apporter nous-mêmes nos boissons. Les calendriers de l'APIE seront en vente ce jour-là et évidemment, nous élirons la carte de vœux 2025 ! Il est encore temps de participer au concours d'ailleurs ! Toutes les infos [en cliquant ICI](#).



Le **bilan de l'Atlas de Biodiversité Communale des Balcons du Dauphiné** auquel l'APIE a participé pour les mammifères est finalisé. Toutes les infos en suivant ce lien <http://ln.cemea.org/abc-bbcd>.



Un 2^{ème} projet devrait voir le jour avec le **Centre pénitentiaire de St Quentin-Fallavier**. Une rencontre a eu lieu en novembre pour discuter calendrier, programme et financement afin d'organiser, comme en 2024, un atelier biodiversité en prison ainsi qu'une sortie nature à la journée, pour un petit groupe de détenus. Tout est toujours une affaire de financement, alors croisons les doigts ! L'APIE est engagée pour la réinsertion, côté naturaliste ET côté vélo, en animant également pour le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) de Bourgoin-Jallieu qui met en place des actions TIG (Travaux d'Intérêt Général) qui aident les personnes à sortir d'un parcours de délinquance et éviter les récidives.

L'APIE appelle à collecter et valoriser les déchets organiques ménagers

Pour la collecte sélective



Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 16-24 novembre <https://serd.ademe.fr/>, l'APIE appelle les collectivités locales à mettre en place la collecte sélective des déchets organiques, comme le demande la réglementation depuis le 1^{er} janvier 2024. La loi demande que ces déchets soient collectés, puis recyclés (transformation en biogaz et/ou engrais organiques), ou compostés en individuel ou collectif.

Cela fait 20 ans que l'APIE souligne les problèmes posés par l'incinérateur de déchets ménagers du SITOM-NI à Bourgoin-Jallieu (un groupement de collectivités locales du Nord-Isère (<https://apie-asso.net/environnement-gris/incinerateur>)). La surcapacité de l'incinérateur, voire son existence même, font que nous devons l'alimenter par les déchets. Ainsi, les collectivités freinent le recyclage. Cela peut expliquer pourquoi le SITOM (syndicat de communes qui gère l'incinérateur) affiche ([Dauphiné Libéré 11/8/2024](#)) seulement expérimenter « sur une partie du territoire une collecte spécifique des biodéchets en 2025 » alors que cette collecte sélective est obligatoire depuis le début de cette année ([Directive Cadre Déchets 2008/98/CE](#)).

Selon un rapport récent de la BBC en Grande-Bretagne, l'incinération des déchets ménagers produit de l'électricité avec autant de CO² que le charbon et deux fois plus que le gaz (il est à souligner que ce chiffre ne tient pas compte de la valorisation de la chaleur). L'incinérateur de déchets de Bourgoin-Jallieu offre un meilleur bilan énergétique, car une partie de l'énergie est utilisée pour le chauffage (en hiver) par le réseau de chaleur de la ville et en vapeur pour l'industrie voisine. Mais il pose les mêmes problèmes économiques : les collectivités doivent l'alimenter en déchets, ce qui est contraire au tri et au recyclage. Plus de cinquante incinérateurs en Grande-Bretagne génèrent environ 3% de l'électricité du pays. Le rapport de la BBC souligne que de nombreuses collectivités locales sont aujourd'hui piégées par des contrats obligeant à fournir des déchets aux incinérateurs, constituant un frein important au recyclage (exactement comme le Nord-Isère). La BBC souligne que dès lors que les déchets organiques sont séparés, la mise en décharge est bien mieux que l'incinération (les plastiques en décharge sont un stockage permanent de CO₂).

« Burning household rubbish now UK's dirtiest form of power », BBC 15/10/2024
<https://www.bbc.com/news/articles/cp3wxgje5pwo>

Agriculture et remembrement

Podcast à écouter d'urgence !

L'émission La Terre au carré de France Inter propose une émission intitulée « L'histoire enfouie du remembrement ». En voici un petit résumé :

« Après-guerre, en Bretagne surtout, et dans une moindre mesure dans les zones moins bocagères, les haies ont été arrachées à coups de bulldozer, les talus arasés, et les vergers réduits à néant. C'est ce qu'on a appelé le remembrement et voici son histoire oubliée racontée dans une BD. »

A écouter ici : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-mercredi-20-novembre-2024-8473983>

Préparons ensemble le Baromètre Vélo 2025 de la FUB

Nouvelle enquête pour évaluer le climat cyclable dans les communes

Par Clément

Et oui la précédente édition date déjà de 2021, quelques aménagements ont vu le jour sur notre territoire, moins que nous l'espérions et manifestement le vélo n'a pas encore détrôné la voiture dans les déplacements au quotidien. Pour essayer de comprendre *pourquoi* et inciter nos décideurs à prendre le sujet à *bras-le-corps* en faisant entendre la voix des cyclistes et des non-cyclistes, la FUB lance sa quatrième édition du Baromètre Vélo.

Pour rappel, cette grande enquête nationale propose aux citoyennes et aux citoyens de tous les territoires d'évaluer le climat cyclable de leur commune et proposer des pistes d'actions prioritaires. A travers une quarantaine de questions sur la sécurité, le confort, les efforts de la commune et les services et stationnements, ils et elles pourront exprimer leur ressenti à vélo.

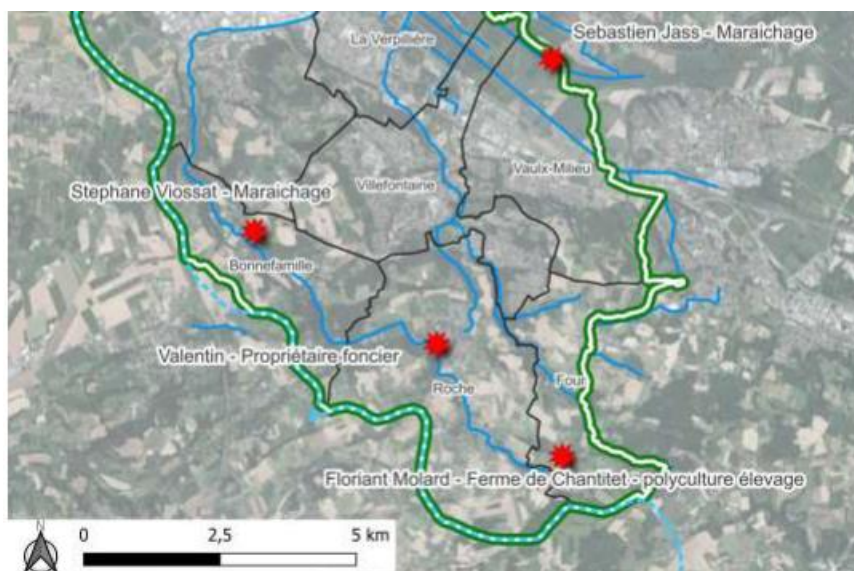
En 2021, [la troisième édition du Baromètre Vélo](#) avait permis de récolter plus de 277 000 réponses et de qualifier 1624 communes ayant collecté plus de 50 réponses. Il s'agit de la plus grande enquête cyclable au monde. Lors de cette édition, Bourgoin-Jallieu, l'Isle d'Abeau, Villefontaine et La Tour du Pin avaient passé le seuil des 50 réponses exigées.

Afin de nous aider à promouvoir ce Baromètre Vélo avec le groupe plaidoyer, nous faisons appel à votre réseau de connaissances dans les communes de notre territoire. Si vous avez un contact dans une mairie pour faire passer nos articles à la personne qui gère la communication, nous sommes preneurs !! Merci de nous écrire rapidement à : olv@apie-asso.net

Agroforesterie en Vallée de la Bourbre - rappel

Les plantations continuent !

Le projet agroforesterie porté par le bureau d'études Ecologia, Pierre Cellier, maraîcher et l'APIE entre dans sa phase concrète avec les premières plantations. Voir notre communiqué de presse : [Agroforesterie](#)
Les études et concertations avec les agriculteurs ont débouché sur quatre projets de plantations :



Un premier chantier a eu lieu chez Florian Mollard à Four le 30 novembre dernier. Trois autres chantiers sont prévus en décembre !

- Le **samedi 7 décembre 2024** à Roche chez Valentin
- Le **vendredi 13 décembre 2024** à Vaulx-Milieu chez Sébastien Jas
- Le **samedi 14 décembre 2024** à Bonnefamille chez Stéphane Viossat et à Vaulx-Milieu chez Sébastien Jas

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à ces chantiers, surveillez vos messageries et autres réseaux sociaux, nous vous communiquerons les informations précises pour vous inscrire aux plantations. Les informations sont actualisées sur le site : [Agroforesterie Bourbre](#)

Retour en photo du 10^{ème} anniversaire d'Osez l'Vélo Bourgoin

Beau succès pour cette soirée animée!

Textes de Clément et photos de Dominique



Dernier moment de répétition pour les bénévoles avant le début de la soirée.

Discussion avec le Vice-président de la FUB, Etienne Demur, sur les politiques cyclables locales.



4 magnifiques gâteaux réalisés par Didier.



Les bénévoles qui ont participé à l'organisation de la soirée !





Régis ouvre la soirée par un super discours !!
Une centaine de personnes était présentes.

Le débat était animé par Orélie, responsable des projets mobilité à l'Ageden. Pratiquement une heure de débat mais nous aurions pu le prolonger jusqu'au bout de la nuit...



... d'ailleurs c'est ce que nous avons fait autour des gâteaux. Plein de nouveaux projets et d'idées ont émergé ! Vivement le vingtième anniversaire 🥳 !

Retour sur le débat du 10^{ème} anniversaire de l'atelier de Bourgoin

Synthèse en image

Par Vincent Guerard



Compte-rendu de la commission naturaliste du 12 novembre

Une réunion intense

Par Didier Bogey

Douze naturalistes se sont retrouvés le 12 novembre dernier à la commission naturaliste animée par Fanny.

- Profitant d'une pause pendant ses cours, Axel nous a montré l'extraordinaire biodiversité lyonnaise. Aucun espace naturel n'a échappé à l'œil affûté de notre naturaliste de choc. Les Salamandres du Bois de la Caille à Caluire, le dortoir des Moyens-ducs du Parc de Parilly. Le Faucon pèlerin qui chasse sous ses fenêtres (les 9 couples de la Métropole ont produit 16 jeunes à l'envol cette année). La nuit, Axel compte les Noctules commune dans le Parc de la tête d'Or et y photographie le Grand-duc après avoir « coché » le Faucon hobereau de la Feyssine. Bien entendu, il a fait également le tour des zones humides en comptant les 1500 Hérons Garde-boeufs de Miribel-Jonage, le rarissime Cormoran pygmée sans oublier les avocettes en goguette ou le Castor des bords de Saône !! Merci à Axel pour cette excellente présentation qui montre le dynamisme et les capacités extraordinaires de certaines espèces qui luttent pour vivre au milieu des hommes !



Le héron garde bœuf



La salamandre

- Le Congrès de la Société Herpétologique de France, bien entendu c'est Fanny, notre amoureuse des serpents qui s'est dévouée pour y participer ! Tolérance à la salinité des anoues et des urodèles, écotoxicologie chez la Tortue Cistude ou bien répartition du Crapaud épineux, elle est incollable ! Elle aussi fait connaissance avec la Tortue Serpentine (originale d'Amérique du Nord) dont un individu a naguère été capturé sur la Réserve Naturelle Régionale de St-Bonnet. Concernant le passage à petite faune qui s'y trouve, nous devrions obtenir des renseignements plus précis de la part du département mais nous savons qu'il est fonctionnel car renard, blaireau et reptiles le fréquentent.

- Fanny rappelle aux naturalistes la nécessité de saisir les données naturalistes sur Géonature. Ces données alimentent le SINP (Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine) géré par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Un succès pour un grand chantier nature sur le site du CEREMA. Plus de 30 volontaires sous la conduite de Franck, Corentin et Fanny ont, durant une journée, créé une mare entourée d'un magnifique muret de pierres sèches. Quant à Corentin, il a supervisé une haie sèche ainsi qu'une très belle installation artistique en redonnant vie à un tilleul mort.

- Le Projet Agroforesterie : cet automne, plus d'1 km de haies bocagères seront plantées chez des agriculteurs proches. Un nouveau projet de plantation pour lutter contre le ravinement est porté par la commune de Bonnefamille.

- Extension du PAEN (Périmètres de protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) : Une nouvelle tranche est en préparation sous l'égide de la CAPI. Nous espérons que la biodiversité sera un peu plus prise en compte pour ce nouveau projet. L'APIE demandera le bilan du plan précédent qui faisait la part belle au volet agricole.

- Réorganisation et projets de l'équipe de l'APIE : Fanny étudie la possibilité de nouveaux projets pour l'année 2026: citons par exemple la poursuite de l'inventaire des pelouses sèches sur les Vals du Dauphiné, un inventaire des mares, etc... Les idées sont lancées, il restera surtout à trouver des financements.

- Des nouvelles concernant 3 zones humides menacées :

L'Aillat : Un corridor (situé entre la Rue du Pont et l'impasse du Ru à Villefontaine, le long du ruisseau alimentant la RNR de St Bonnet) est menacé par un projet d'urbanisation légale mais saccageant ce corridor biologique indispensable. La DREAL semble vouloir s'impliquer et refuser ce projet, tout comme l'APIE.

Le Bion : L'ancienne zone de lagunage de la commune de Crachier devait être transformée en zone humide afin de retrouver une zone biologiquement intéressante. Malheureusement le projet semble bien mal engagé. Nos propositions n'ont pas été retenues, il n'y a plus d'eau, les berges en pentes douces n'ont pas été créées. Seule une végétalisation est envisagée (alors qu'elle est inutile, la nature se débrouillant très bien pour retrouver sa naturalité sans l'intervention de l'Homme). Une réunion avec la commune aura lieu dans les prochaines semaines.



[Dernières nouvelles pour ce dossier : une réunion a eu lieu sur le site le 20 novembre (présents : Mairie de Crachier, EPAGE de la Boubre, APIE). Il s'avère que des travaux ont été effectués pour adoucir les pentes et recanaliser un ruisseau. L'EPAGE doit nous envoyer un compte-rendu de cette réunion.]

Le Galoubier : Ici, c'est le projet d'une antenne Free qui nous a fait découvrir une zone humide défrichée, un pré drainé. Le dossier ne comporte pas de notice d'impact, pourtant le recours (porté par deux communes dont Four) a été rejeté. La DDT a été informée du projet et on attend son avis.

- Coupe d'une peupleraie : Cette fois, c'est L'OFB qui a averti l'APIE qu'une coupe de peupleraie allait avoir lieu (à la demande d'un agriculteur et avec l'aval de la CAPI) et ce, dans un secteur où un projet de renaturation de la Boubre devait avoir lieu ! (Non loin du Carrefour de l'Isle d'Abeau). A priori, seuls les plus gros peupliers seront abattus (côté parcelles agricoles et non pas côté Boubre), en face de la Rue du Guâ et une haie bocagère sera replantée.

- Les Œdicnèmes criards : Sympathique galerie de portraits, de défilés élégants d'œdicnèmes passant l'automne sur les toits des entrepôts des entreprises de logistique. Une nidification semble y avoir également eu lieu en 2024. Un incroyable changement de comportement en seulement quelques années.



La séance se termine avec le partage des observations du moment, en vrac : des Grues cendrées à Frontonas, des indices de présence du Hibou Grand-duc à l'Isle d'Abeau, une vingtaine de Milans royaux en migration, un Faucon pèlerin en goguette, un papillon nocturne rare (la Teigne du Figuier) et même une mue de Criquet Égyptien dans le jardin de Nadia à Valencin!

Rappelons que la commission naturaliste se réunit tous les deuxièmes mardis du mois, et est ouverte à tous.

Enquête Publique

Quartier de la Gare de Bourgoin-Jallieu

Les travaux d'aménagement des abords de la Gare SNCF de Bourgoin Jallieu ont commencé fin novembre. La première étape est la transformation du parvis côté ville (nord, sortie principale de la Gare) avec la suppression du parking (sauf dépose minute limitée à quelques places et quelques minutes), remplacé par plusieurs quais bus et des espaces piétonniers et paysagers. Sont en étude, la réhabilitation d'un bâtiment en parking vélos de 300 places et un parking à étages pour voitures de 600 places. Un parvis sera également créé côté sud, « végétalisé », avec une dizaine de places (dépose minute plus PMR, bornes électriques).

L'APIE accueille favorablement ce projet qui devrait rendre moins laid le béton des années soixante qui entoure la gare et limiter l'accès automobile anarchique actuel. La circulation dans la trémie RD36 (route de St Jean de Bournay) sous la gare en permettant aux automobilistes venant du nord de se garer côté nord, et à ceux venant du sud à accéder à la gare côté sud.

L'APIE regrette cependant que ce projet semble être détaché de ce qui pour nous est la première priorité : le réaménagement - pour sécuriser l'accès piétons et vélos à la gare- de la RD1006 (route de Lyon) et du carrefour RD36/RD1006. Nous regrettons que la ville n'ait pas acheté par expropriation les vieux bâtiments (garage, auto-école, boulangerie, commerce vide) entre la Gare et la RD1006, afin de reloger ces activités dans des locaux plus adaptés et d'avoir l'espace pour élargir le trottoir et permettre aux cyclistes d'accéder à la Gare en sécurité..

Alors que les travaux ont déjà commencé, l'Enquête Publique sur le projet d'aménagement de la Gare doit se dérouler du 2 décembre au 10 janvier, et le dossier n'est pas encore en ligne. Selon les panneaux d'affichage au sud de la Gare, cette enquête concerne également l'urbanisation du site des anciens Magasins Généraux, au sud de la Gare (actuellement parking gratuit) et de la rivière Le Bion qui traverse ce site, pour créer un quartier de logements, équipements publics et un parc urbain.

Mairie de Bourgoin-Jallieu : « [Gare SNCF : les travaux du pôle d'échange multimodal \(PEM\) démarrent mi novembre !](#) ».

Enquête Publique du 2 décembre au 10 janvier : <https://www.registre-dematerialise.fr/5718/>



A la découverte des araignées

Tegenaria x Zoropsis (à tes souhaits !)

Par Lisa Fillon

Les grosses araignées de la maison

Tégénaire ou Zoropse ?

Avec l'arrivée de l'automne, nous sommes plus souvent au chaud dans nos maisons. C'est le moment idéal pour observer nos colocataires araignées avec qui nous partageons notre habitation. Surtout qu'il s'agit de la période de reproduction pour les plus grosses d'entre elles. Elles sont donc plus visibles !

Ce mois-ci découvrons deux petits monstres plein de pattes et de poils :

Les Tégénaires



Les tégénaires font partie de la famille des Agelenidae, elles sont représentées par les genres Eratigena et Tegenaria.

Les deux espèces les plus communes des habitations sont la Tégénaire noire et la Tégénaire domestique.

La Tégénaire peut vivre toute l'année dans la maison. On peut remarquer sa présence par sa toile atypique en forme d'entonnoir un peu désordonné, placée dans des recoins sombres. Elle passe la majorité de sa journée dans sa loge, puis à la nuit tombée elle se poste dessus. Si au bout de quelques jours la collecte est infructueuse, elle passera la nuit suivante à la recherche d'un nouveau poste de chasse.

La Zoropse



La Zoropse fait partie de la famille des Zoropsidae.

En France, on peut rencontrer 2 espèces appartenant à cette famille, les deux sont du genre Zoropsis. La plus commune est la Zoropse à pattes épineuses, la seconde (Z. media) est rencontrée dans l'ouest du bassin méditerranéen.

La Zoropse est une araignée frileuse. Il s'agit de base d'une espèce d'Europe méditerranéenne, qui a étendu son aire de répartition sur toute la France grâce aux changements climatiques. Pour pouvoir survivre à l'hiver, elle se réfugie dans nos maisons. Elle ne construit pas de toile mais chasse à l'affut, la nuit ou au crépuscule. On l'observe parfois en train de manger les mâles tégénaires errants.

Comment les différencier ?

La Zoropse a le masque de Nosferatu sur le céphalothorax



La Tégénaire noire a sur son abdomen une succession de chevrons resserrés



Hélie, nouveau stagiaire

Naturaliste mais aussi cycliste !

Par Hélie Peyron



J'ai le plaisir de me joindre aux bénévoles et salariés de l'APIE pour un stage de deux mois jusqu'à la mi-janvier.

A première vue, ma formation de géologue à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon a peu de liens avec les actions de l'APIE, mais j'ai pu mettre l'accent sur la géologie naturaliste, sur le terrain. Mon projet de carrière est de pouvoir être un naturaliste qui travaille sur les multiples liens qu'il existe entre écosystèmes et objets géologiques.

J'ai découvert le monde naturaliste à la fin du collège, en trouvant un nid de Busard St-Martin. Et une année plus tard, me voilà adhérent puis bénévole à la LPO du Tarn. C'est durant ces années de lycée que j'ai développé mes connaissances naturalistes, surtout en ornithologie. Les deux années qui ont suivi ne m'ont pas laissé beaucoup de temps pour observer les oiseaux, j'ai fait deux ans de classe prépa à Toulouse. J'ai ensuite intégré le département de Géologie de l'Ecole Normale de Lyon avec l'intention de reprendre les activités naturalistes. J'ai donc co-fondé une association étudiante naturaliste avec des biologistes et des géologues. Cette association a pour vocation principale de faire découvrir la biodiversité aux citoyens plus ou moins initiés, à travers des sorties sur le terrain et des conférences. J'ai pu, dans ce cadre, organiser et animer des sorties naturalistes dans la région Lyonnaise principalement. A l'ENS, j'ai aussi pu pratiquer des activités en lien avec trois grands centres d'intérêts pour moi : la montagne, la photo et le vélo.

En plus d'être présent en semaine aux ateliers vélo de Villefontaine, j'ai deux missions principales pendant ces deux mois à l'APIE :

- Réaliser un suivi hebdomadaire des oiseaux d'eau de la Réserve de St Bonnet ainsi que des ENS d'Ecorcheboeuf et de Fallavier.
- Effectuer un inventaire de la Chouette Effraie sur le territoire de l'APIE.

Si vous souhaitez m'accompagner ou m'aider dans ces missions, vous êtes les bienvenu·e·s ! Vous pouvez contacter l'APIE pour avoir mes coordonnées.

Vous avez découvert l'association récemment ?

Faites-nous part de vos impressions ! Et si vous désirez participer à la prochaine lettre « Paroles de pie », je vous invite à m'envoyer vos articles avec éventuellement une photo à contact@apie-asso.net avant le 25 du mois.

A bientôt,

Margot la Pie



Relecture : Merci à Daniel CHAUVIN, Régis CURT, Lisa FILLON, Christopher Thornton